

permanence ou pour y mener des activités commerciales sont bien avisés de se protéger de façon efficace en prenant leurs précautions dans les activités quotidiennes et en demandant l'avis de spécialistes pour le choix de leur lieu de résidence et de leur lieu d'affaires. Plusieurs agences de sécurité dignes de confiance offrent divers services de consultation et de protection. On recommande aux entreprises qui envisagent de s'implanter en Colombie de consulter l'ambassade canadienne, ainsi que d'autres entreprises canadiennes qui ont déjà un bureau et du personnel dans ce pays.